

ADMISSION POSTBAC 2017

<http://www.admission-postbac.fr>

Qu'est-ce que c'est ?

Un seul site pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur : SITE NATIONAL

A partir de ce site, les élèves peuvent

- S'informer sur les formations
- Créer leur dossier électronique
- Formuler leurs candidatures
- Constituer leurs dossiers de candidature
- Suivre leurs dossiers de candidature
- Recevoir leur proposition d'admission
- Répondre à cette proposition

Quand ? Le calendrier

1^{er} décembre

- ouverture du site d'information

20 janvier

- début des inscriptions

20 mars

- fin des inscriptions à 18 h

2 avril

- date limite de saisie en ligne et de confirmation des candidatures

31 mai

- date limite de classement des vœux

08 juin 14 h

- 1^{ère} phase de réponse avant 13 juin 14 h

26 juin 14 h

- 2^{ème} phase de réponse avant 1 juillet 14 h

14 juillet 14 h

- 3^{ème} phase de réponse avant 19 juillet 14 h

Du 27 juin
au 25 septembre

- Procédure complémentaire

Comment ?

1^{ère} étape

- L'inscription par Internet

2^{ème} étape

- Constitution des dossiers de candidature

3^{ème} étape

- Résultats et réponses

4^{ème} étape

- L'inscription administrative

Depuis le 1^{er} décembre

L'élève s'est informé(e) sur

- ✗ Les différentes filières de l'enseignement supérieur
- ✗ Les formations
- ✗ Les établissements

RESSOURCES

- ✗ Moteur de recherche sur admission-post bac
- ✗ Brochures ONISEP (Rhône Alpes) distribuées
- ✗ Site ONISEP (brochures téléchargeables)
- ✗ Les journées de l'enseignement supérieur (25/01 et 26/01)
- ✗ Les présentations au lycée Claude Bernard des universités, écoles d'ingénieurs, IUT, BTS, ... (liste sur l'ENT)



Formations concernées

BTS, CPGE, DCG, DTS, Classes de mise à niveau (MAN) des lycées publics et privés sous contrat

BTSA en contrat d'apprentissage ou non des lycées publics et privés sous contrat

Toutes les formations post bac des Universités : DCG, DEUST, DUT, Licences, PACES ...

Ecoles nationales supérieures d'architecture

Formations d'ingénieurs (Dans l'académie de Lyon : ENISE, INSA, Polytech Lyon, TELECOM Saint Etienne, CPE, ECAM)

Ecoles de commerce (Dans l'académie de Lyon : Ecole de gestion et de commerce de l'Ain)

CPES de l'ENS de Lyon

Université Catholique de Lyon

Diplôme de Manipulateur radio

Institut des métiers du notariat

Formations non concernées dans l'académie de Lyon

Les IEP (Instituts d'Etudes Politiques)

Les formations du privé hors contrat

Quelques formations d'ingénieurs dans l'académie de Lyon : ISARA, ITECH

Ecole de Design de Saint-Etienne

Beaux-Arts de Lyon

De nombreuses écoles spécialisées (du secteur sanitaire et social, artistique, la plupart des écoles de commerce ...)

Du 20 janvier au 20 mars 2017

L'INSCRIPTION PAR INTERNET

Créer le dossier

Saisir les
candidatures

Classer les
vœux

Faire une
simulation de
bourse

Suivre les
candidatures

Du 20 janvier au 20 mars 2017

CRÉATION DU DOSSIER / 1

Une adresse électronique valide jusqu'en septembre accessible depuis n'importe où

Le n°INE (Identifiant National Elève). Ce numéro figure sur le relevé de notes des épreuves anticipées du bac ou sur les bulletins trimestriels. Indispensable

L'avis d'imposition 2015 des parents (pour faire une simulation d'attribution de bourse sur critères sociaux)

Du 20 janvier au 20 mars 2017

CRÉATION DU DOSSIER / 2

A la 1^{ère} connexion, saisir l'INE et la date de naissance

Un numéro de dossier Admission PostBac et un code confidentiel sont attribués. A CONSERVER tout au long de l'année.

Saisir l'adresse e-mail. Un code d'activation y est envoyé. Il sera à saisir dans le dossier électronique pour valider l'adresse.

Vérifier les informations sur la scolarité actuelle et renseigner les informations demandées

Du 20 janvier au 20 mars 2017

SAISIE DES CANDIDATURES : 24 CANDIDATURES MAXIMUM

FORMATIONS	Nombre de candidatures
CPGE* + CPES	12 maximum
DUT	12 maximum
BTS + DMA + DTS	12 maximum
Licence + PACES + DEUST + DU	12 maximum
Ecoles d'ingénieurs **	12 maximum (1 candidature par réseau, pour les écoles d'ingénieurs, qui se décline en plusieurs vœux)
Ecoles d'architecture	12 maximum
Autres (DCG, Mise à niveau, Mise à niveau Arts Appliqués...)	12 maximum

* Pour une même candidature CPGE, classer 2 vœux différents l'un avec internat, l'autre sans internat. Ces 2 vœux comptent pour 1 seule candidature

** Formations d'ingénieurs : 1 candidature pour l'INSA peut se décliner en plusieurs vœux selon l'établissement choisi

Du 20 janvier au 20 mars 2017

SAISIE DES CANDIDATURES POUR UN APPRENTISSAGE :

- ❖ **UNE PROCEDURE DISTINCTE**
- ❖ **24 CANDIDATURES POSSIBLES**
- ❖ **NON CLASSEES**
- ❖ **NECESSITE DE RECHERCHER UN PATRON**

SPECIFICITES POUR LES LICENCES

- ❖ **POUR LES BACHELIERS GENERAUX :**
OBLIGATION de formuler **un vœu sur une licence avec une pastille verte** (= libre) dans votre académie
- ❖ **Licences à capacités limitées** = traitement automatisé critérisé (*académie du bac ou de résidence puis ordre des vœux*)

LICENCES STAPS, DROIT, PACES ET PSYCHO (POUR

CERTAINES ACADÉMIES)

Ces licences sont dites licences « groupées »

Le candidat choisit la licence puis doit **sous classer les différents sites de l'académie** qui proposent cette licence.

Cela compte pour **1 vœu unique**

Ex : PACES dans l'Académie de Lyon :

Sous vœu 1 : Villeurbanne

Sous vœu 2 : Saint Etienne

Possibilité d'interclasser d'autres
voeux entre les sous vœux de licence

Bien lire les messages
qui s'affichent pendant
la saisie des vœux

20 mars 2017 - 18 h

FIN DES CANDIDATURES

**Aucune saisie possible
au-delà de cette date !**

Du 20 janvier au 31 mai 2017

CLASSEMENT DES VŒUX

Selon l'ordre de
préférence

Sans autocensure ou
calcul quant aux
chances d'être
retenu(e)

Si une formation
n'est pas classée,
elle ne pourra jamais
être proposée

Même si une seule
candidature, il faut la
classer

31 mai 2017

DATE LIMITE DE CLASSEMENT DES VŒUX

Aucune modification possible au-delà
de cette date !

Du 20 janvier au 2 avril 2017

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Validation du vœu puis impression de la fiche de candidature (une fois validée, une candidature devient définitive)

Tous les dossiers sont électroniques sauf pour les MANA et GACO ART

2 avril 2017- Date limite d'envoi des dossiers

ET SI OUBLI ?

La candidature ne sera pas examinée par la commission d'admission de l'établissement de la formation

La formation ne sera pas retenue et ne pourra être proposée en admission

A partir du 08 juin 2017, 3 phases d'admission

	Proposition	Date limite de réponse
1 ^{ère} phase	jeudi 08 juin 14 h	mardi 13 juin 14 h
<i>Rem : début des épreuves du bac le 15/06</i>		
2 ^{ème} phase	lundi 26 juin 14 h	samedi 1er juillet 14 h
3 ^{ème} phase	vendredi 14 juillet 14 h	mercredi 19 juillet 14 h

A partir du 26 juin 2017, 3 phases d'admission

A chaque phase, je peux avoir une seule proposition d'admission au maximum.

Je dois répondre dans un délai de 120 h

A partir du 08 juin 2017, 3 phases d'admission

EXEMPLE DE PROPOSITIONS

Vœux	Résultat des commissions	Proposition sur le site
V1 – CPGE PCSI	Non classé	Refusé par l'établissement
V2 – DUT Mesures physiques - Lyon	Liste d'attente	En attente
V3 – DUT Chimie - Lyon	Classé	Proposition d'admission
V4 – DUT Mesure Physiques- Creusot	Classé	Démission car vœu 3 proposé
V5 – Licence scientifique	Classé	Démission car vœu 3 proposé

A partir du 8 juin 2017, 3 phases d'admission

4 RÉPONSES POSSIBLES

« Oui définitif »

- J'accepte la proposition

« Oui, mais »

- J'accepte cette proposition mais je maintiens ma demande pour les vœux mieux placés où je suis en attente

« Non, mais »

- Je refuse cette proposition mais je maintiens ma demande pour les vœux mieux placés où je suis en attente

« Démission
Générale »

- « Je renonce à tous mes vœux »

A partir du 08 juin 2017, 3 phases d'admission

ET SI PAS DE REPONSE ...

**Automatiquement démissionné(e)
de la procédure**

**Plus aucune proposition d'admission
et procédure complémentaire fermée**

A partir du 14 juillet 2017

RÉPONSES POSSIBLES :

« Oui définitif »

- J'accepte la proposition

« Oui, mais »

- J'accepte cette proposition mais je maintiens ma demande **pour** les vœux mieux placés où je suis en attente. **Je m'inscris dans l'établissement**

« Démission
Générale »

- « Je renonce à tous mes vœux »

Inscription administrative

Après avoir répondu « oui définitif » sur Admission PostBac, il faut s'inscrire dans l'établissement de formation

Suivre les instructions données par l'établissement sur le site et surtout respecter les dates limites pour s'inscrire.

Du 27 juin au 25 septembre 2017

LA PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE

Formuler de
nouvelles
candidatures

Seulement
sur les
formations
où il reste
des places

Du 27 juin au 25 septembre 2017

LA PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE : POUR QUI ?

Ceux qui n'ont pas eu de proposition d'admission, mais seulement s'ils n'ont pas refusé une proposition d'admission en procédure normale

MERCI DE VOTRE ATTENTION

[RETOUR](#)

Glossaire

- ✘ BTS Brevet de technicien supérieur
- ✘ BTSA Brevet de technicien supérieur agricole
- ✘ CPES Classe préparatoire aux études supérieures
- ✘ CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles
- ✘ DCG Diplôme de comptabilité et de gestion
- ✘ DEUST Diplôme d'études universitaires de sciences et technologies
- ✘ DTS Diplôme de technicien supérieur
- ✘ DUT Diplôme universitaire de technologie
- ✘ IEP Institut d'études politiques
- ✘ PACES 1^{ère} année commune aux études de santé
- ✘ AUP Année Universitaire Préparatoire

Pour plus de précision :

www.admission-postbac.fr – onglet « Présentation des formations »

RETOUR